



FICHE TECHNIQUE N°5

FRAISAGE

Synonymes : Grignotage, Grattage mécanique, Égrainage

Introduction

- Le grignotage avec une aspiration à la source est une opération adaptée pour un enlèvement de la peinture posée sur des supports minéraux tels que la brique, le plâtre et le béton
- L'utilisation **d'un appareil équipé d'une aspiration à la source** est indispensable
- L'épaisseur de matière à enlever est adaptable selon l'appareil utilisé

Avantages et inconvénients

Avantages

- Possibilité d'aspirer les poussières à la source suivant l'appareil utilisé
- Pas d'utilisation de produit chimique
- Retrait de plusieurs couches de peintures à la fois
- Pas de préparation de surface
- Égalisation simultanée de la surface traitée en fonction de la profondeur d'enlèvement

Inconvénients

- Emission des poussières contenant du plomb en cas de mauvaise manipulation de la grignoteuse
- Installation d'une isolation de la zone de travail
- Déchets traités comme déchets spéciaux
- Pénibilité au travail accrue due au poids de la grignoteuse en cas de non présence d'un contrepoids
- Bruyant

Préparation

Aménagement et utilisation de locaux pour les intervenants

- Évacuation des éléments mobiles de la zone de travail afin d'éviter la contamination
- Mettre en place une zone de protection anti-poussière avec un extracteur d'air équipé d'un filtre H13 (norme EN 1822)
- Protection des éléments fixes avec un film polyane 200 µm
- Double couche du film polyane 200 µm pour la protection du sol
- Mettre un tapis collant au sol à la sortie de la zone de travail

Habitation AVEC habitants

- L'installation d'un extracteur d'air équipé d'un filtre H13 (norme EN 1822) permet d'éviter toute dissémination des poussières vers les zones habitées
- Interdire l'accès pendant la durée des travaux

EPI et EPC



Equipements de protection individuelle (EPI)

- Masque complet avec filtre interchangeable P3 norme EN 136:1998 ou masque à poussière FFP3
Le masque complet assure une protection supplémentaire contre les projectiles
- Lunettes si pas de masque complet
- Protection auditive
- Combinaison jetable avec capuche type 5 (norme EN ISO 13982)
- Gants à résistance mécanique (norme EN 388)



- Chaussures de sécurité type S3

Equipements de protection collective (EPC)

- Film polyane pour la protection et l'isolation de la zone de travail
- Aspirateur de classe H (norme IEC 60335-2-69) équipé d'un filtre H13 (norme EN 1822)
- Grignoteuse sans rotation rapide avec aspiration à la source
- Extracteur avec filtre H13 (norme EN 1822)
- Contrepoids pour la grignoteuse afin de réduire la pénibilité au travail



Mesures d'hygiène

Après le travail et avant chaque repas

- Retirer les vêtements et les autres équipements de protection
- Mettre les vêtements et les équipements jetables dans des sacs à déchets réservés à cet effet
- Nettoyer soigneusement avec du savon toutes les parties du corps non protégées
- Ne pas manger dans la zone où ont lieu les travaux

Avant chaque pause (toilettes, boissons, etc.)

- Retirer les vêtements et les autres équipements de protection
- Nettoyer soigneusement avec du savon toutes les parties du corps non protégées

Exécution

- Adapter la profondeur d'enlèvement suivant le résultat désiré
- Assurer un enlèvement homogène du substrat (peinture ou support)



Fin de travaux

- Récupérer les débris tombés au sol et les mettre dans des sacs à déchets réservés à cet effet
- Réaliser un nettoyage complet et minutieux des zones de travail et des accès avec un aspirateur avec filtre H13 (norme EN 1822)
- Réaliser un nettoyage à l'humide avec un chiffon
- Retirer l'isolation ainsi que les protections du sol et celles des objets fixes

Élimination des déchets

Types de déchets spéciaux :

OMoD 08 01 17 : Déchets provenant du décapage de peinture ou de vernis et contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

- Filtres d'aspirateur
- Poussières de plâtre
- Résidus de peinture
- Écailles de peinture

OMoD 15 02 02 : Matériaux filtrants

- Filtre d'extracteurs d'air

Types de déchets ordinaires :

- EPI
- Matériaux de protections

Lieux de dépôt (selon GESDEC)

CTDS SA
Route de Verbois 40
1288 Aire-la-Ville
Tél. 022 727 42 22

Serbeco SA
Rue du Pré-Salomon 25
1242 Satigny
Tél. 022 341 15 20

SRS Swiss Recycling Services SA
Chemin Grenet 22
1214 Vernier
Tél. 022 797 17 80

Pour plus de renseignements

SABRA

Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants
Tél. 022 388 80 50
E-mail : chantiers.sabra@etat.ge.ch

GGE

Groupement genevois d'entreprises du bâtiment et du génie civil
Tél. 022 817 13 13
Email : info@gge.ch

GPG

Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration de Genève
Tél.: 058 715 32 11
Email : gpg@fer-ge.ch